



## BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 29 - MAI 2017

### ➤ A vos agendas !

• **Le 20 mai** :

Vente à domicile de brioches organisée par Le Sou des Ecoles des Côteaux

• **Le 27 mai** :

Apéritif offert par la municipalité à l'occasion de la fête des mères

• **Le 11 juin** :

1<sup>er</sup> tour des élections législatives  
Repas fermier au « Marché des Fermes » à la Ferme MABILY organisé par Le Sou des Ecoles

• **Le 18 juin** :

2<sup>nd</sup> tour des élections législatives

• **Le 30 juin** :

Fête des écoles du RPI avec son barbecue organisée par Le Sou des Ecoles des Côteaux à St Geoirs

• **Le 22 juillet** :

Concours de boules organisé par l'action sociale de la commune

• **Le 26 juillet** :

Spectacle « Le Pøtit cirk » organisé par Bièvre Isère Communauté

• **Le 6 août** :

Journée « Pique-Nique » organisée par la Fraternelle

• **Le 28 août** :

Collecte de sang organisée par l'Association des donneurs de sang de la région stéphanoise

### ➤ L'école des petits malins

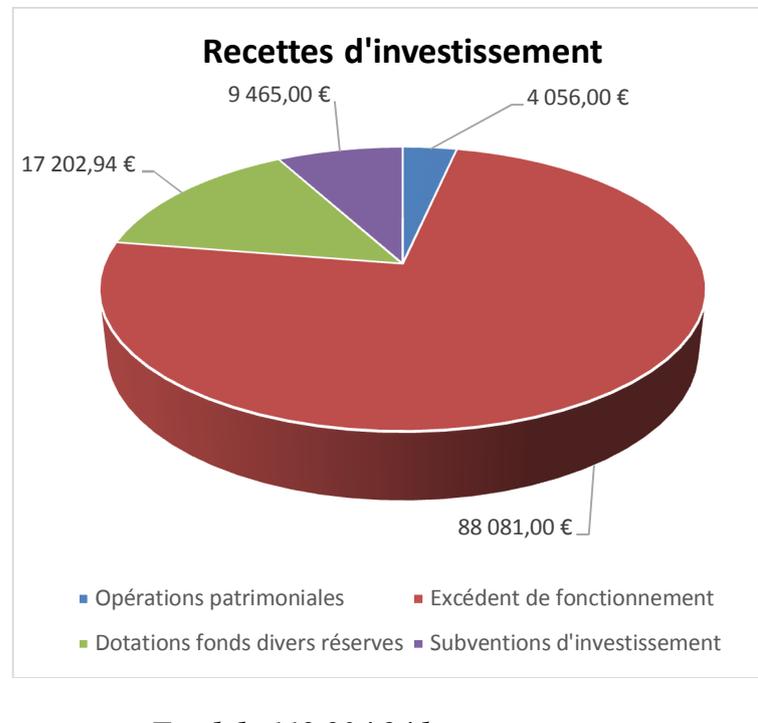
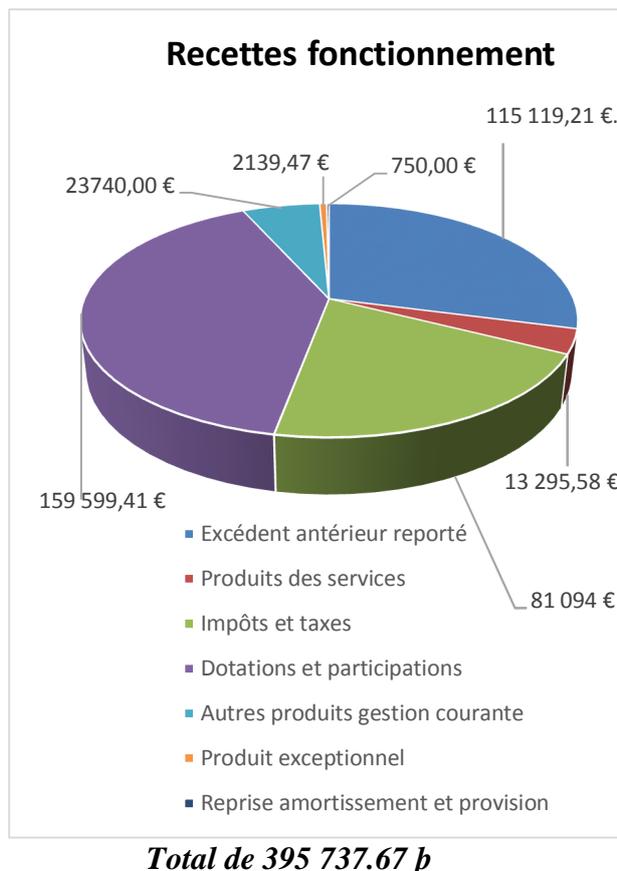
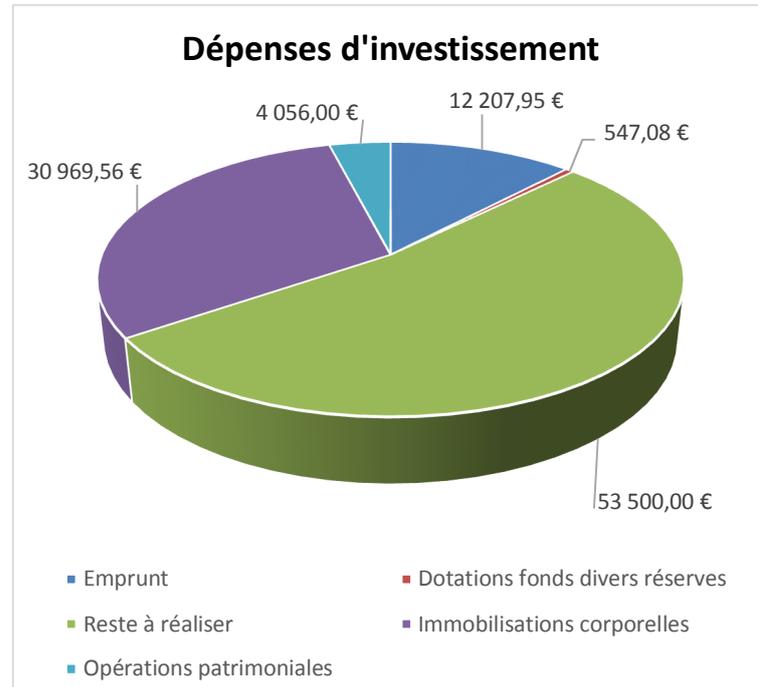
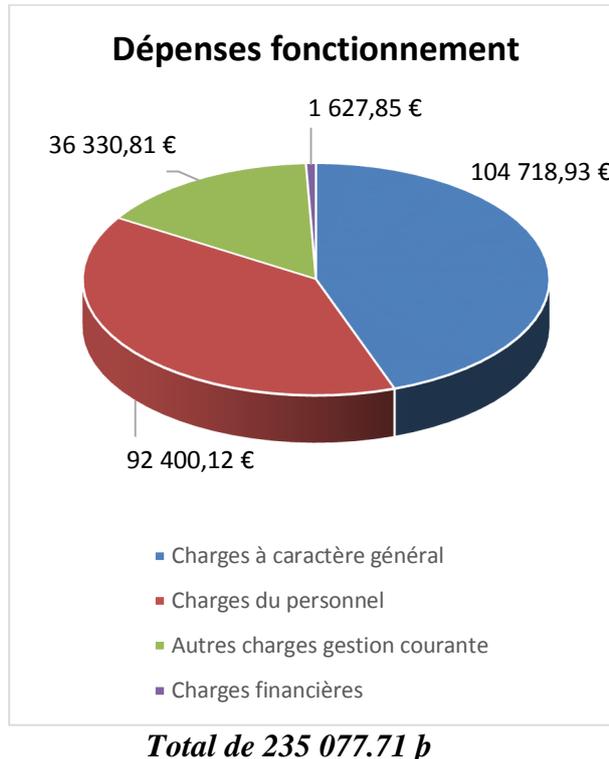
Inscription des Petites Sections (PS) et des nouveaux élèves depuis le 2 mai et jusqu'au 16 juin.



## ➤ Le bilan financier 2016

Sa répartition a été attribuée et validée lors du Conseil Municipal du 6 avril 2017 de la façon suivante :

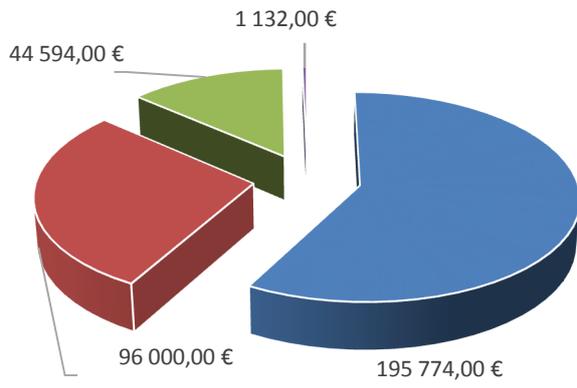
70 377.59 € en réserve d'investissement  
90 282.37 € en report de fonctionnement



Le compte administratif fait apparaître un **excédent de fonctionnement pour 2016 de 160 659.96 €** à affecter.

# ➤ Le budget prévisionnel 2017

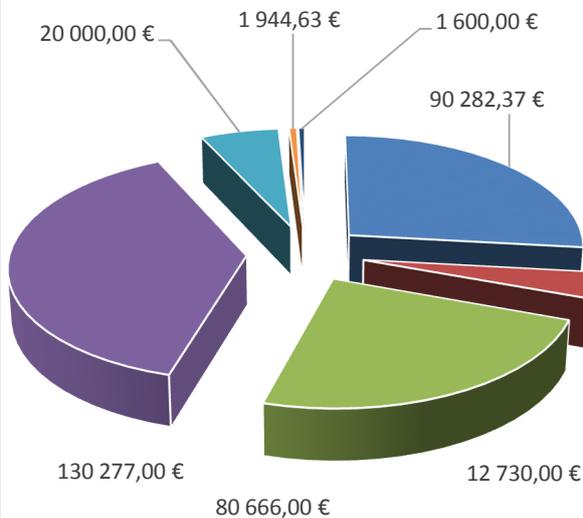
## Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Autres charges gestion courante
- Charges financières

**Total de 337 500 p**

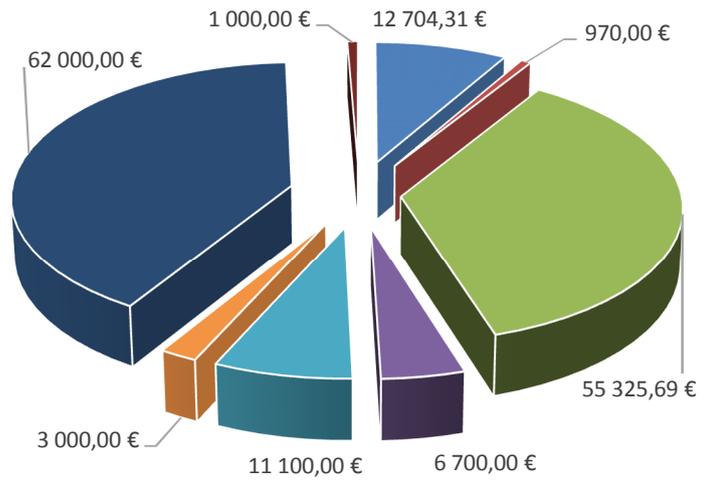
## Recettes de fonctionnement



- Excédent antérieur reporté
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produit exceptionnel
- Reprise amortissement et provision

**Total de 337 500 p**

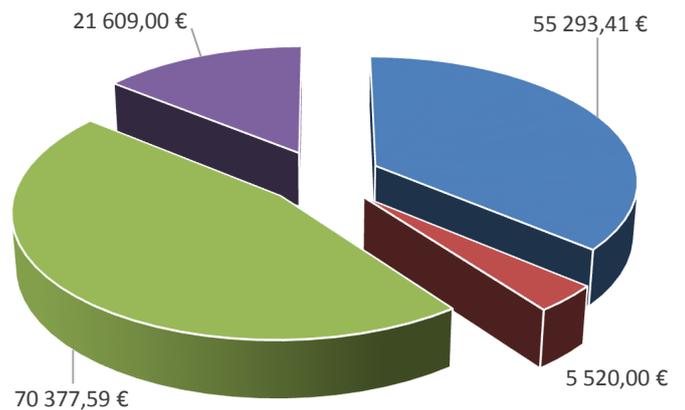
## Dépenses d'investissement



- Emprunt
- Reversement de caution
- Reste à réaliser et travaux accessibilité bat publics
- Rénovation salle de bain logement n° 1
- Rénovation Mairie et Salle du Conseil
- Porte usine
- Travaux voiries
- Parasol de marché

**Total de 152 800 p**

## Recettes d'investissement



- Solde exécution investissement reporté
- FCTVA 2016
- Excédent de fonctionnement
- Subvention DETR et sénateur travaux accessibilité

**Total de 152 800 p**

## ➤ Le sou des écoles

Le 6 avril, le Sou des écoles a réalisé la deuxième randonnée dans les coteaux de St Michel.

Encore une bonne réussite avec le soleil.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont aidés, ainsi qu'aux nombreux marcheurs.

## ➤ Le repas des aînés

Le samedi 25 février dernier s'est déroulé le traditionnel repas des aînés.

Une quarantaine de personnes s'est retrouvée autour d'un repas préparé et servi par Cécillon Traiteur à Vinay.



Bienvenue aux nouveaux arrivants : Mesdames Chantal FAURE et Marie-Noëlle LOCHON, Mr Pierre TANCHOT. Nous avons eu une pensée toute particulière pour notre doyen, Pierre CHAMPON VACHOT qui nous a quitté en ce début d'année.



## ➤ La porte ouverte du Club de l'Amitié

Dimanche 3 avril, le club des aînés a organisé sa porte ouverte à la salle de la Fraternelle sous l'œil de son Président, Mr Maurice LION.

On pouvait y voir une exposition de tableaux peints et participer à divers jeux de loterie.

Ce moment de convivialité a permis aux aînés et aux visiteurs d'échanger et de partager un petit verre.



## ➤ Le marché des fermes

Une vingtaine de producteurs passionnés travaille en réseau et vous accueille plusieurs fois par an dans leur ferme pour de conviviaux « marchés des fermes ».

Cette année encore, La Ferme MABILY ouvrira ses portes le **dimanche 11 juin** de 9 h à 18 heures. Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leur ferme et leur production : fromages, noix, huile de noix, miel, ò ufsí

✉ LA FERME MABILY

50, Chemin du Beu

38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS

☎ 04 76 65 42 64

✉ fermemably@hotmail.fr

## ➤ Les'Arts en herbe

Spectacle « Le Pøit cirk » en avant-programme du festival.

Bièvre Isère communauté propose, du 20 octobre au 4 novembre 2017, la 10<sup>ème</sup> édition du festival « Les Arts en herbe ». Un événement culturel qui invite le jeune public à la découverte du spectacle vivant et de la création artistique.

En avant-programme de cette manifestation, la commune de St-Michel de St-Geoirs accueillera mercredi 26 juillet à 15 h le spectacle « P'tit cirk » de la Compagnie « commun Accord » dans la cour de l'école.

"Le p'tit cirk" est un spectacle de cirque qui allie une construction contemporaine à des codes traditionnels : jonglerie, magie, acrobaties, clown et poésie. Il offrira le plein de surprises aux spectateurs !

Dès 3 ans.

Vente des billets début juillet 4 h.

Pour plus d'informations : [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com)



### ➤ Collecte des ordures

Nous vous informons que la collecte des ordures ménagères du jeudi 25 mai 2017 est reportée au vendredi 26 mai 2017 aux heures habituelles de collecte.

### ➤ Le diagnostic par hélicoptère des réseaux

ENEDIS/ERDF organise la visite préventive de l'ensemble du réseau électrique aérien 20 000 volts à basse altitude entre le 22 mai et le 20 juin. Ces survols ont pour objectif de détecter et de localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure après la tempête et qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés,

lignes avec des brins coupés, supports déformés...

Le résultat de l'inspection permet aux équipes d'ENEDIS/ERDF d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.



## **INFOS** **INTERCOMMUNALES**

### ➤ Budget 2017 de Bièvre Isère Communauté

Lundi 20 février, les élus de la collectivité ont voté le budget 2017. Malgré un contexte contraignant pour l'élaboration des budgets des collectivités, Bièvre Isère Communauté n'augmente pas les impôts, tout en proposant le maintien des services à la population, de nouvelles actions et un programme d'investissement ambitieux. Cette année, le budget total (principal + annexes) s'élève à 79 997 119 €, avec 15 millions d'euros dédiés aux travaux d'investissement. Avec 6,8 millions de subventions, le reste à charge pour Bièvre Isère Communauté est de 8,2 millions d'euros et sera financé à plus de 3 millions d'euros grâce à l'autofinancement.

Les investissements concernent principalement quatre axes majeurs :

- L'économie avec la commercialisation des zones d'activité, le Très Haut Débit.
- L'environnement avec la protection de la ressource en eau potable, la collecte et le traitement des déchets, la restructuration de

la station de traitement des Charpillates à La Côte St-André

- L'accompagnement des familles conduit par les politiques familiales, culturelles et sportives (travaux aux gymnases Pierre de Coubertin à La Côte St-André et de La Daleure à St-Etienne de St-Geoirs, le réaménagement de l'Aqualib' à La Côte St-André et la création d'une médiathèque à St-Etienne de St-Geoirs).

- L'aménagement du territoire et l'habitat : la mise en œuvre du service ADS en 2015 s'est réalisée dans des conditions optimum et l'aménagement du territoire se poursuit avec le projet de PLUi.

### ➤ Fête du jeu à la base de loisirs à Faramans

Samedi 20 mai, de 10 h à 18 h, venez passer une journée ludique, en famille ou entre amis, lors de la 11<sup>è</sup> édition de la fête du jeu. Cette fête est organisée par Bièvre Isère Communauté. Le thème de cette année est le « Ludart ». Inspiré de la nature ou de la récupération, le jeu traditionnel, de rôle, de stratégie ou coopératif sera dans tous ses états ! Accès libre et gratuit. Retrouvez toutes les informations sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).



### ➤ Pêche en étangs - saison 2017

La pêche à la truite sur les étangs du territoire de Bièvre Isère Communauté est ouverte depuis le 11 mars et l'ouverture générale pour les autres espèces de poissons depuis le 1<sup>er</sup> mai.

Bièvre Isère Communauté organise aussi de nombreux événements tout au long de l'année (safari truites, initiation pêche aux enfants, pêche de nuit en « no kill »).

La plaquette pour la saison 2017 est disponible dans les offices de tourisme du territoire et dans les points de vente de cartes de pêche.

Retrouvez toutes les informations sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).

### ➤ B.I Happy Shopping, les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté

Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place des chèques cadeaux 100 % locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de coopération.

Ils s'adressent soit aux particuliers, soit aux dirigeants d'entreprises, soit aux comités d'entreprises.

La liste des commerçants adhérents par univers cadeaux et par commune est disponible sur le site internet de Bièvre Isère Communauté.



**Bièvre isère**  
communauté

## INFOS DIVERSES

### ➤ La déclaration des revenus

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le mercredi 12 avril 2017. La date

limite de déclaration pour l'Isère est fixée au mardi 30 mai (minuit).

Attention, en 2017, les contribuables dont le revenu fiscal de référence en 2015 est supérieur à 28 000 € doivent effectuer leur déclaration de revenus par voie électronique sur le site **www.impots.gouv.fr** (sauf s'ils ne disposent pas d'un accès à internet ou s'ils sont domiciliés dans un territoire avec une desserte numérique insuffisante). A noter : Pour les déclarations au format papier, la date limite de déclaration est fixée au mercredi 17 mai dans tous les départements.

### ➤ Le port du casque à vélo

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au *Journal officiel* du 22 décembre 2016.

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) avait prescrit dans un rapport, le 2 octobre 2015, 26 mesures visant à améliorer la sécurité routière. La mesure n° 16 portait sur l'obligation du port d'un casque homologué pour les enfants de moins de 12 ans, sans généraliser cette mesure à l'ensemble des cyclistes, dans le but de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de quatrième classe, c'est-à-dire de 135 €.

**À savoir :** le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05



### ➤ Le défi de la baleine bleue

Depuis le début du mois de mars 2017, un nouveau jeu dangereux, intitulé « *Blue Whale Challenge* » (le défi de la baleine bleue), cible les 12-15 ans sur les réseaux sociaux. Enrôlés par un *parrain* ou un *tuteur*, les adolescents se trouvent engagés dans une série d'une cinquantaine de défis de risque croissant (privation de sommeil, écoute de musiques violentes, scarifications) dont l'ultime étape conduit au suicide.

Il s'agit d'une forme de cyber harcèlement. Au fur et à mesure des défis, les parrains exercent une influence de plus en plus importante pouvant aller jusqu'aux menaces de mort.

À ce jour, seuls quelques cas isolés d'adolescents participant à ce jeu ont été recensés en France et aucun cas mortel n'a été répertorié.

Afin d'éviter que le « *défi de la baleine bleue* » ne fasse de victimes en France, il est important d'agir préventivement. Aussi, si vous voyez un jeune se lancer dans ces défis sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à le signaler en vous rendant au commissariat de police.

Si vous ou l'un de vos proches êtes en danger, appelez immédiatement Police Secours en composant le 17 ou le 112.

Pour signaler des comptes cherchant à recruter des jeunes ou faisant l'apologie du « *Blue Whale Challenge* » sur internet, utilisez la plateforme de signalement des contenus illicites de l'internet.

**À savoir :** La provocation au suicide est punie par la loi de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.



## ➤ La maladie de Lyme

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt et qui est due à une bactérie (*Borrelia burgdorferi*) transmise suite à la morsure d'une tique. Elle se manifeste le plus souvent dans les trois à trente jours qui suivent la morsure.

Dans les jours ou semaines qui suivent la morsure d'une tique une plaque rouge, appelée « érythème migrant », apparaît autour de la zone de morsure et s'étend progressivement.



Attention à ce stade, il faut consulter dans les plus brefs délais votre médecin traitant ! Quelques semaines ou mois plus tard, en l'absence de traitement, des atteintes du système nerveux (nerfs, paralysie faciale, méningite, etc.), des articulations (arthrite du genou surtout) et plus rarement de la peau, du cœur (troubles du rythme) et/ou de la vision peuvent survenir.

### *Qu'est-ce qu'une tique ?*



La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu mais de très petite taille. Grâce à son appareil buccal appelé « rostre », elle vit ancrée sur la peau des mammifères sauvages (gibiers, oiseaux, rongeurs) ou d'élevage (vaches, chevaux). Une fois fixées à leur peau, les tiques se gorgent de leur sang pour se développer. Il s'agit d'un vecteur important de maladie chez

l'homme : si une tique mord un animal infecté par une bactérie ou un virus, et qu'elle mord ensuite un être humain, celui-ci peut alors être infecté. Même si elle peut être retrouvée tout au long de l'année, le risque est beaucoup plus important au printemps et au début de l'automne en raison de conditions climatiques favorables à son développement. La morsure d'une tique est indolore et peut passer inaperçue. Les parties du corps les plus exposées sont les plis des genoux, de la ceinture, des aisselles, des organes génitaux et du cuir chevelu car ce sont des endroits chauds et humides, là où la peau est la plus fine. La tique peut rester accrochée plus ou moins longtemps, jusqu'à ce que son « repas sanguin » soit terminé. Plus le temps passe, plus le risque de contamination est important.

### *Que faire si vous trouvez une tique ?*

Retirer la tique le plus rapidement possible avec un tire-tique vendu en pharmacie ou une pince à épiler très fine et non coupante. Ne surtout pas comprimer le corps de la tique ou tenter de la tuer avec de l'éther, de l'huile, de l'alcool ou une flamme car cela risquerait de lui faire régurgiter les bactéries qu'elle contient.

En savoir plus :

ÉAmeli santé - [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr)

ÉFrance Lyme - [www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)

ÉARS Rhône-Alpes -

[www.ars.rhonealpes.sante.fr](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr)

**Mairie de St Michel de St Geoirs**

**1550 Route de la Forteresse**

**38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS**

**☎ 04 76 65 48 83**

✉ [mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

***Conformément à l'article 39 et 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives.***

***Afin d'exercer ce droit, vous pouvez contacter la Mairie par le biais de notre formulaire de contact sur le site ou par courrier postal.***